



BOULBON  
13150

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**LUNDI 09 SEPTEMBRE 2024 A 19H00**

*Article 2125-25 du CGCT modifié par l'ordonnance n°2021-1310 : dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe.*

| N° Délib | Objet  | APPROUVEE/<br>REJETEE/ |
|----------|--|------------------------|
| 99/2024  | Convention de mise à disposition des arènes au Club Taurin Boulbonnais   | Approuvée              |
| 100/2024 | Création d'un emploi d'adjoint des écoles polyvalent à temps non complet (article L.332-8-2°).   | Approuvée              |
| 101/2024 | Indemnité forfaitaire annuelle pour confection de documents budgétaires, au comptable du trésor, Responsable du Service de Gestion Comptable de Châteaurenard.   | Approuvée              |
| 102/2024 | Demande de subvention auprès du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire – Mesure de défense des forêts contre les incendies (DFCI) dans le cadre de la planification écologique -Exercice 2024.   | Approuvée              |
| 103/2024 | Demande de subvention auprès du conseil départemental des Bouches du Rhône au titre de l'aide aux équipements pour la sécurité publique pour l'installation de caméras sur le site des arènes municipales – exercice 2025.   | Approuvée              |
| 104/2024 | Demande d'aide financière au conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre d'un contrat départemental de transition écologique – période 2023/2025 – tranche 2024.   | Approuvée              |
| 105/2024 | Rapport d'observations définitives relatives au contrôle coordonné des comptes et de la gestion de la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer et de la communauté d'agglomération ACCM, dans le cadre de l'enquête commune aux juridictions financières, relative à la prise en compte des aléas et risques naturels dans l'aménagement du littoral méditerranéen | Approuvée              |

Le Maire :

Jérémie BECCIU

